

Conditions générales de vente de formation

1 Généralités

1.1 Les présentes conditions générales de vente règlent les relations entre le client et la SPRL NITROXIS (dénommée ci-après «NITROXIS»), dont le **siège social** est établi au **164 Rue de Nivelles à 6150 Anderlues** – Belgique, immatriculée au registre de la T.V.A. sous le numéro **BE 834.464.670**.

1.2 Par son inscription, le client est censé en avoir pris connaissance et en avoir accepté toutes les clauses et avoir renoncé à ses propres conditions générales ou particulières, sauf dérogation formelle et expresse de NITROXIS.

1.3 Le terme « formation » désigne l'ensemble des programmes de formation à des fins professionnelles, qui peuvent se présenter sous diverses formes (conférences, journées d'études, ateliers, programmes de formation, etc.) et ce, même si elles portent une appellation différente. Une description des activités de formation est disponible sur simple demande à NITROXIS.

1.4 A l'exception des obligations spécifiques aux marchés publics ou de conditions d'exécution s'inscrivant les règles générales d'exécution des marchés publics, les présentes conditions générales s'appliquent à tous les contrats conclus par NITROXIS, elles prévalent sur toute autre condition émanant du client et s'appliquent donc à toutes les formations effectuées par NITROXIS. D'éventuelles conditions contraires ne seront applicables que moyennant acceptation préalable et écrite de NITROXIS. Lorsque les dispositions particulières à un contrat ou à une offre portent sur un point réglé par les présentes dispositions et que les solutions retenues divergent, les dispositions particulières expresses au contrat ou à l'offre concerné(e) prévalent.

1.5 NITROXIS se réserve le droit de modifier ses conditions générales, sans en avertir personnellement le client et sans que le client puisse réclamer une indemnité quelconque. Toutefois, les conditions générales de vente en vigueur au moment de la conclusion de la vente restent d'application sur les contrats de vente en cours.

2 Inscription

2.1 NITROXIS offre au client la possibilité de s'inscrire, par courrier (carte-réponse ou formulaire d'inscription), par courrier électronique, via le site web de NITROXIS ou moyennant un bon de commande envoyé par courrier.

2.2 Le client peut s'inscrire de l'une ou l'autre de ces manières jusqu'à la date de clôture des inscriptions mentionnée par NITROXIS. Les inscriptions reçues après la date mentionnée peuvent être refusées.

2.3 Si aucune date de clôture des inscriptions n'est mentionnée, le client a la possibilité de s'inscrire jusqu'à la veille de la date de la formation à la condition de s'être assuré préalablement par téléphone de la possibilité pour NITROXIS de l'accueillir dans des conditions pédagogiques favorables.

3 Remplacement / Annulation par le client

3.1 Le client peut uniquement modifier ou annuler son inscription par écrit (par courrier normal ou recommandé à destination du siège d'exploitation de NITROXIS, ou par mail). Par annulation, il faut comprendre le fait de se désister et/ou de s'absenter à l'activité de formation pour quelle que raison que ce soit, sauf en cas de force majeure démontrée.

3.2 Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant.

3.3 En cas d'annulation de l'inscription, celle-ci doit être formulée par écrit (courrier électronique avec accusé de réception, recommandé adressé au Siège d'exploitation de NITROXIS). L'annulation donnera lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elles sont reçues 15 jours au moins avant le début de la formation. Passé ce délai, 50% du montant de la participation, ou 100% en cas d'annulation le jour du début de la formation, sera retenu à titre d'indemnité forfaitaire. La documentation relative à la formation sera uniquement envoyée au client à la demande écrite de ce dernier par courrier ou par courrier électronique.

4 Modifications de calendrier et annulation de la formation par NITROXIS

4.1 Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant, NITROXIS se réserve le droit d'annuler en tout ou en partie cette formation au plus tard 15 jours avant la date prévue. Les frais d'inscriptions préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à la convenance du client, un avoir sera émis, au prorata du nombre de jours.

4.2 NITROXIS se réserve également le droit d'annuler en tout ou en partie une formation, à tout moment, pour cause de force majeure, et met tout en œuvre pour prévenir les participants dans les meilleurs délais et

reprogrammer la formation sans que le client ait droit à une indemnité quelconque. A défaut de reprogrammation et/ou si le client ne peut assister à la formation reprogrammée, les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera remis au prorata du nombre de jours.

4.3 NITROXIS se réserve également le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un ou plusieurs formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

5 Droits intellectuels et confidentialité

5.1 Sauf convention contraire, ni l'inscription, ni la participation à une activité de formation ne confère au client le droit de reprendre à son nom le contenu de formation.

5.2 Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers ou à des membres de son personnel non participants aux formations NITROXIS, les supports des cours exposés ou des autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de NITROXIS.

6 Traitement des données à caractère personnel

6.1 NITROXIS s'engage au respect de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

6.2 Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de NITROXIS. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification à tout moment.

6.3 Le responsable du traitement des données est NITROXIS, dont les coordonnées sont reprises en **1. Généralités**.

7 Conditions financières

7.1 Les prix d'inscription aux activités de formation sont déterminés par NITROXIS et mentionnés à l'annonce de l'activité. Sauf stipulation contraire dans le contrat ou dans l'offre se rapportant au marché attribué à NITROXIS, les prix peuvent toujours être modifiés par NITROXIS, sans préavis au client. Toutefois, lorsque l'inscription est enregistrée, le prix en vigueur au moment de l'inscription s'applique.

7.2 Nos tarifs sont forfaitaires : ils peuvent notamment comprendre selon le cas, les frais des formateurs, les documents remis pendant la formation, les déjeuners, les petits déjeuners d'accueil, les pauses-café, les attestations de participations, l'organisation d'examens,...Le contenu détaillé du forfait est précisé dans la description de chaque formation et dans les offres de formation.

7.3 Tous les prix sont indiqués hors taxes; ils sont à majorer du taux de TVA en vigueur actuellement 21%.

7.4 Toute formation commencée est due en totalité.

8 Paiement

8.1 Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte, par virement.

8.2 Les factures émises par NITROXIS sont payables sur le compte BNP Paribas FORTIS – IBAN : BE06 0016 3714 8822. Toute réclamation concernant une facture devra être adressée au **siège social** de NITROXIS par courrier recommandé. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.

8.3 En cas de retard ou de non-paiement aux échéances figurant sur nos factures, celles-ci produiront de plein droit, sans aucune mise en demeure préalable et sans autre signification, un intérêt de 12% l'an à partir de leur date d'échéance.

8.4 Nonobstant le point qui précède, en cas de retard ou de non-paiement aux échéances figurant sur nos factures dans le cadre de transactions commerciales avec des entreprises au sens de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales, NITROXIS a droit, à compter du jour suivant, de plein droit et sans mise en demeure, au paiement de l'intérêt calculé en application de l'article 5 de la loi précitée.

8.5 En tout état de cause, en cas de retard ou de non-paiement aux échéances figurant sur nos factures, le client sera redevable envers NITROXIS d'une indemnité égale à 15% du prix total de la formation, avec un minimum de

50€ à titre de dommages et intérêts fixes conventionnels. Cette indemnité augmentera le montant de la facture de plein droit et sans mise en demeure préalable.

8.6 Dans la mesure où le client reste en défaut de s'acquitter d'une ou plusieurs factures vis-à-vis de NITROXIS, NITROXIS est en droit de suspendre l'exécution des contrats avec le client jusqu'au paiement intégral de toutes les dettes, y compris les indemnités, intérêts de retard et frais de rappel.

9 Responsabilité

9.1 NITROXIS décline toute responsabilité quant aux dommages directs ou indirects, physiques ou matériels qui seraient causés dans le cadre de ses formations, notamment par le fait de tiers ou par un vice caché des installations.

9.2 NITROXIS n'est pas responsable pour les endommagements ou vols de biens et matériels déposés ou installés dans ses lieux en dehors des locaux de dépôt mis à la disposition des clients.

9.3 Dans le cadre de l'accomplissement des formations proposées, NITROXIS répond à une obligation de moyens. A cet égard, sa responsabilité sera toujours limitée au montant qui a été facturé au client pour la formation à laquelle il assiste.

9.4 NITROXIS émet des factures valant convention de formation et n'est pas responsable de l'imputabilité du montant des factures par le client.

10 Conditions restrictives

10.1 NITROXIS se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire;
- d'exclure à tout moment un participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement au respect des présentes conditions générales;
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de son inscription, et ce sans indemnités.

11 Information et conseil

11.1 NITROXIS mettra à la disposition du client toute documentation utile afin de l'informer des objectifs et contenu de la formation.

12 Droit applicable, réclamation et contestations.

12.1 Les présentes conditions générales sont soumises par le droit belge. Toute réclamation doit être faite par écrit dans les 8 jours qui suivent l'objet de celle-ci. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable entre le client et NITROXIS sera de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Charleroi.